

D 175
Vers l'Isle
sur la Sorgue

D 25
Vers
l'Isle
sur la
Sorgue

D 25
Vers
Fontaine de
Vaucluse

D 57 Vers
Cavaillon

Commune de
SAUMANE DE VAUCLUSE
(Département de Vaucluse - 84800)

Plan Local d'Urbanisme

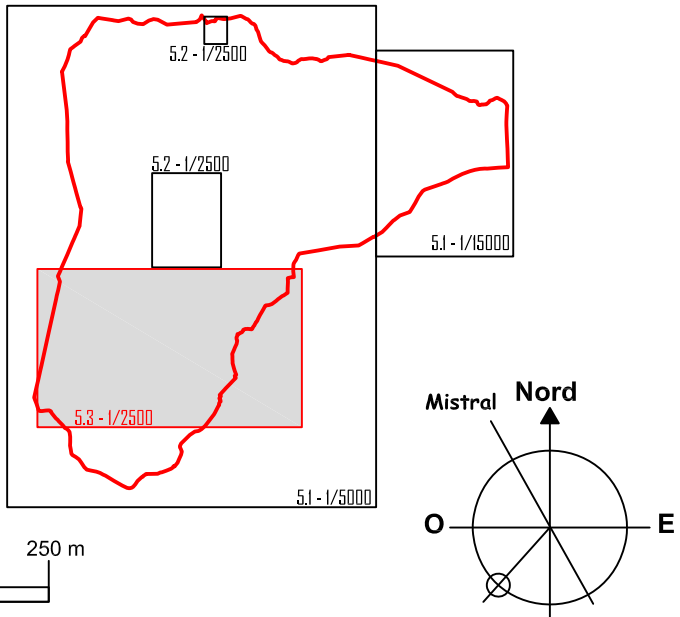
5.3 Document graphique

Zonage - marges de recul - emplacements réservés

LA PLAINE

Echelle 1/2500

Dates	Prescription	Arrêté	Mise à l'enquête	Approbation
Elaboration du PLU	06 / 02 / 2012	11 / 07 / 2016	20 / 12 / 2016	23 / 03 / 2017
Mise à jour n°1 PLU				26 / 06 / 2017
Mise à jour n°2 PLU				08 / 02 / 2019
Mise à jour n°3 PLU				05 / 03 / 2020
Modification n°1 du PLU			29 / 08 / 2022	01 / 12 / 2022



Amélior d'urbanisme Michel LACROIX et Stéphane VERNIER
A. Elie de la Poste - Résidence Saint-Marc - 39131 PLUMET
Tel : 04 90 28 39 35 - amelior@saumane.fr

LEGENDE

Généralités

- Limite communale
- Principaux cours d'eau
- ZAC de Gout, création le 30/03/95
- ZAC du Luc, création le 30/03/95
- Mise à jour du cadastre

Zones, secteurs et sous-secteurs

- Le village et le château
- Habitat, activités de faible densité et équipement public
- ZAC du Luc
- ZAC de Gout
- Zone à urbaniser non opérationnelle
- Zone agricole
- Zone naturelle
- Secteur de mixité sociale au titre de l'article L.151-15 du code de l'urbanisme
20% de logements locatifs sociaux

Emplacement réservés, recul, accès

- Recul des constructions par rapport :
 - à l'alignement de la voie,
 - à l'axe de la voie.
- Emplacement réservé pour équipement public, avec numéro de référence d'opération qui renvoie à la liste des emplacements réservés

Plantations, espaces boisés

- Espaces boisés classés à conserver au titre des articles L.113-1 et L.113-7 du code de l'urbanisme
- Plantation à conserver
- Plantation à créer
- Mirocoulure remarquable identifiée en espace boisé classé (Les Paulettes)

Préservation du patrimoine agricole

- Secteurs Identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme dans lesquels les éléments issus du patrimoine agricole sont protégés (boris, systèmes d'eau, etc.)

Autres indications

- Périmètre d'emprise du PPRP (se reporter à l'annexe 7.1c pour le détail)

Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Aménagement de la D25 et la D57	Commune	30 629 m²
2	Élargissement du chemin de la Commune	Commune	2 336 m²
3	Élargissement du chemin de la Commune	Commune	1 975 m²
4	Élargissement du chemin de la Commune	Commune	740 m²
5	Quartier des Paulettes Aménagement et accès d'entretien d'un ouvrage de collecte et de gestion des eaux pluviales	Commune	2 076 m²
6	Village Création d'un espace libre de dégagement au Nord du château	Commune	11 420 m²
7	Village Création d'une voie piétonne	Commune	802 m²
8	Les Ferrières Aménagement d'un parc public	Commune	28 603 m²
9	Le Sarrat Création d'une aire de retournement pour la défense incendie	Commune	320 m²
10	Création d'un chemin d'accès à la Sorgue (entier)	Commune	3 677 m²
11	Aménagement de l'aire de stationnement de la Commune	Commune	2 330 m²
12	Combe de Balingue Mise en valeur du patrimoine de murs en pierre sèche	Commune	107 965 m²
13	Village Aménagement d'un parc public en dessous de la montée du château	Commune	2 975 m²
14	Création d'un chemin d'entretien du fossé d'écoulement des eaux pluviales	Commune	6 857 m²
15	Village Protection des abords de l'église	Commune	168 m²
16	Village Aire de stationnement et espaces publics	Commune	349 m²